



ACF Picardie
Association Française de
Cécophonie et de Foyers

Sensibilisation accès et évacuation du public handicapé



SEVACPMR-V.2-112017

Théorie : 50 %



Différents thèmes seront abordés pendant cette formation :

- Rappel sur les notions d'évacuation / mise en sécurité
- Contexte réglementaire
 - L'accessibilité du public handicapé dans les ERP
 - La sécurité incendie dans les ERP
- Les dispositions constructives et les équipements
 - La continuité de la chaîne du déplacement (stationnement, entrées, banques d'accueil, sanitaires...)
 - L'évacuation des personnes à mobilité réduite (espaces d'attente sécurisés, compartimentage...)
 - L'évacuation des déficients auditifs (diffuseurs lumineux)
 - La signalétique
 - La signalisation de sécurité
- Les dispositions organisationnelles
 - L'accueil des personnes handicapées par le personnel (comportement, approche, discours, pièges à éviter...)
 - Le cas particulier du Château de Chambord (Services proposés au niveau accessibilité)
 - La formation et la sensibilisation du personnel
 - Les procédures d'évacuation

Programme

Pré requis : Culture Prévention et Incendie

Objectifs de la formation :

- Appréhender le contexte réglementaire relatif à l'accessibilité du public handicapé et à la sécurité incendie des ERP
- Identifier les aménagements, les équipements, les formations et les sensibilisations du personnel afin de respecter les exigences réglementaires
- Appréhender les contraintes particulières en termes d'accueil, d'accessibilité et d'évacuation

Public Visé : Le personnel du Service de Sécurité incendie et d'assistance à personnes et personnel sensibilisé à l'accueil du public handicapé dans les ERP, entreprises, collectivités, administration...

Nombre de participants : 4 à 10 personnes par session

Durée : 1 journée par session soit 7 heures

Moyens pédagogiques : Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Pédagogie active (informative et participative)- mise en situation – matériel réglementaire -

Validation : Délivrance d'une attestation de formation

Règlementation : Loi du 11/02/2005 modifiée par décret du 21/03/2007 – Référentiel AFNOR BP P96-101

Pratique : 50 %



- Exercice pratique par visite du site, repérage des difficultés par les stagiaires, apport de solutions par les stagiaires et le formateur.
- Application de la théorie visant les différents types de handicap par différents scénarios.
- Pour la mise en scène des scénarios destinés à évaluer les acquis des stagiaires, le formateur utilisera tous les outils pédagogiques nécessaires (matériel de secourisme, tout autre matériel permettant de simuler les handicaps).
- Exercice d'évacuation / mise en sécurité
- Débriefing « à chaud »
- Validation de la formation

NOTRE + FORMATION
P.A.V. "Prestation Après Vente"
Nous gérons le suivi de vos recyclages



SARL ACF Group

Siège social : ACF Picardie - Rue Mazarin - 02800 LA FÈRE - Tél. : 03.23.52.47.45 - Email : csellechia@acf-group.fr

Établissement secondaire : ACF Paris - 48 cours Blaise Pascal 91000 EVRY – IDF - Tel : + 33(0)1 60 78 62 70 - contact-idf@acf-group.fr

Numéro de Siret : 808 176 234 00017 RCS de Saint Quentin 02100 - **Déclaration D'activité :** 22 02 01 22 902

Numéro d'autorisation d'exercer : FOR-002-2022-01-05-20160585049 CNAPS LILLE